

Les trois lois fondamentales

Al Tshis Zed

Les trois lois fondamentales

Libertés

LES ÉDITIONS DU NET
126, rue du Landy 93400 St Ouen

© Les Éditions du Net, 2022
ISBN : 978-2-312-13024-8

La première règle est l'exception qui confirme les 2 autres.

À toi, Nadine TSHISELEKA IFUKA (+) ;

À toi, Gina KUMBI-KUMBI (+)

Ce volume en mémoire des vos oeuvres qui vous suivent.

(Apocalypse 14 : 13)

À vous aussi lecteurs et

À tous libres esprits.

Je dédie ce volume.

自由

↳hair↳

Avant-propos

Le présent projet littéraire m'avait longtemps préoccupé. Sa réalisation m'a permis de prendre conscience de mes capacités de participer activement à la construction d'une société de production du savoir et de consommation des valeurs universelles. Je me suis engagé à écrire ce livre dans un contexte de menaces par la pauvreté due à la crise multiforme que traverse la RD Congo accentuée par la pandémie Covid 19 à laquelle le monde est confronté. Une pauvreté massive aux conséquences néfastes pour notre existence et les conditions de travail. Contre vents et marées, nous voilà terminé le premier volume du livre pour lequel nous tenons à remercier nos accompagnateurs dans cette œuvre d'esprit. Je remercie d'abord mon mentor, collaborateur et Co-auteur, le Professeur Docteur Albert Tshiseleka Felha pour sa contribution très appréciable dans l'orientation, la rédaction et la correction du livre. Nos remerciements s'adressent ensuite à toute l'équipe de la Maison d'éditions pour leur collaboration dans la réalisation de cet ouvrage. Enfin, nous exprimons notre gratitude à ceux qui ont de loin ou de près participé à la réalisation du livre. Nous n'avons pas oublié nos parents ainsi que nos frères et sœurs qui nous accompagnent chaque jour.



Introduction

Il y a une loi vraie, droite raison, conforme à la nature, diffuse en tous, constante, éternelle, qui appelle à ce que nous devons faire en l'ordonnant, et qui détourne du mal qu'elle défend ; qui cependant, si elle n'ordonne ni défend en vain aux bons, ne change ni par ses ordres, ni par ses défenses les méchants. Il est d'institution divine qu'on ne peut pas proposer d'abroger cette loi, et il n'est pas permis d'y déroger, et elle ne peut pas être abrogée en entier ; nous ne pouvons, par acte du sénat ou du peuple, dispenser d'obéir à cette loi ; il n'est pas à chercher un Sextus Aelius comme commentateur ou interprète ; elle n'est pas autre à Rome ou à Athènes ; elle n'est pas autre aujourd'hui que demain ; mais loi une, et éternelle, et immuable, elle sera pour toutes nations et de tout temps ; elle sera comme dieu, un et universel, maître et chef de toutes choses : dieu qui est l'auteur de cette loi, qui l'a jugée, qui l'a portée ; qui ne lui obéira pas se fuira lui-même, et, n'ayant pas tenu compte de la nature de l'homme, il s'infligera par cela même les peines les plus grandes, même s'il échappe à ces autres choses que les hommes considèrent comme des châtiments. Source : Cicéron, La République, III.

L'univers a un commencement. Ce commencement est aperçu étant l'ÉNERGIE GÉNÉRATRICE déclencheur du « BIG BEGINNING ».

Telle la lumière qui émane de plusieurs particules ou rayons de photons.

Ces particules incandescentes pré stellaires à leur tour se développeront en gagnant de la masse jusqu'à la création de la diversité de la matière.

La matière est donc le troisième élément de l'univers ensemble à l'Espace et au Temps comblant l'existence.

Ce Primus photon, l'être suprême que nous pourrions le représenter par le moins infini (-∞), peut-être considérer simplement étant l'antimatière hors circuit et hors logique de l'entendement matériel. Demeurant dans le monde parfait des idées, un lieu inimaginable où Il initia librement par amour son chef-d'œuvre à partir de rien (zéro). Cela fait de l'univers entier dans toutes ses dimensions, l'œuvre de cette mystérieuse conscience suprême.

Cependant, Il établit préalablement des règles naturelles et fondamentales pour le bon fonctionnement de cet ensemble des êtres en développement. Cela fait de cette œuvre, un concept de promotion de la conscience réglementée par des règles. Ces règles sont des notions à savoir, car elles permettent d'illuminer les sentiers des êtres ayant pour but de refléter la cohérence de ce Créateur et donc l'inexistence du hasard.

Ces règles sont trois.

Trois comme le passé, le présent et le futur.

Trois comme les couleurs primaires à savoir : jaune, bleue et rouge.

Trois comme le corps, l'âme et l'esprit.

Trois comme le grand, le moyen et le petit.

Trois comme le sujet, verbe et complément.

Trois comme le passé, le présent et le futur.

Trois comme l'introduction, le développement et la conclusion.

Trois comme le liquide, le solide et le gaz.

Trois comme le positif, neutre et négatif.

Le trois comme le moins l'infinie, le zéro et le plus l'infinie.

Les humains aussi ont repris ce caractère du trois comme pilier de la plénitude dans la famille, la base de la société. Vu qu'il y a un père, une mère et des enfants.

Dans la société, on parle de trois pouvoirs qui la réglementent (le législatif, exécutif et judiciaire).

Il y a d'innombrables exemples démontrant et prouvant que le 3 comme entité est le symbole de la perfection et la complétude.

Ces lois sont en fait des principes régulateurs qui régissent l'univers entier en lui donnant un sens absolu. Ces règles d'or ou fondamentales démontrent que l'univers a un mode de fonctionnement et que le chaos n'a pas de place.

Einstein dit à son collègue physicien Niels Bohr que : « Dieu ne joue pas aux dés ». Cela veut dire que le monde et l'univers entier ont un système algorithmique et n'obéissent point au hasard et qu'en conséquence tout est calculé.

Ce livre est donc le premier volume d'une trilogie des règles et lois absolues, intangibles et inaliénables. Ce volume est intitulé « Libertas », il fait allusion à la première loi fondamentale de tout l'univers. La première règle d'or est celle de la liberté. La liberté est donc l'une des 3 lois fondamentales qui réglementent la convivialité et l'interaction entre les êtres pour ce voyage infini avec l'espace-temps.

Cette première règle est donc l'exception qui confirme les deux autres principes absolus étant donné qu'elle est le principal déclencheur de l'acte.

Ce volume est formé de 3 parties auxquelles on explique les différentes étapes de la liberté.

La première partie est donc celle de l'amour, car la liberté n'est que manifestation de l'amour comme le corps l'est pour l'âme.

En effet, le premier volume aborde les états de liberté tel un des principes absolu et universel obtenu depuis la nuit de temps chez tous les êtres.

Premièrement, la liberté est la preuve d'amour qui donne du sens à la création.

Deuxièmement, la liberté est relative à la création, faisant des êtres un ensemble des différents éléments.

Enfin, la liberté est évolution, en d'autres termes, cela veut dire que l'évolution est cette liberté des êtres de se mettre à jour.

La liberté est ainsi une sorte de frontière entre êtres, d'où l'expression : « Ma liberté se limite à ma dimension infinie ».

Cela veut dire que la liberté est bien définie et que lorsque nous sortons de ce cadre d'équité et de positivité, elle devient libertinage, anarchisme ou pire chaos.

Souvent, la liberté peut apparaître imprévisible, brusque, instinctive, désordonnée ou encore désorganisée, mais cela ne doit pas être vu comme un aspect négatif de la liberté, mais encore une fois comme preuve d'amour d'un Créateur pour sa création. C'est-à-dire que cette liberté reçue par amour, nous permet de faire tout ce que nous voulons.

Mais la liberté est un pouvoir qui rime avec responsabilité.

Eh oui, la vie est faite des libertés de choisir, mais cela demande de la conscience.

Conscience de soi et celle des autres.

En quelque sorte, nous pouvons dire que la liberté est le fait d'accepter l'existence de la diversité des autres tout en restant conscient de sa propre liberté. D'où ma citation en anglais :

« One love with different actors » (un seul amour avec plusieurs protagonistes). Cela veut dire que nous sommes unis par les mêmes principes absolus, véridiques et universels qui régissent ce rapport d'interactivité.

La liberté est donc la première loi. L'exception qui confirme les autres lois, le moteur de toute action, mais aussi de toute intention, car nous aurons toujours le choix même celui de n'avoir pas des choix.

Liberté veut dire que tout dépend de nous-mêmes, et surtout que le bon usage de cette loi naturelle de la liberté nous permet d'avancer vers l'infini, en restant donc connecté, tout en ayant une attitude d'observateurs actifs comme le cas des étoiles. Car ces derniers sont la preuve de l'immortalité des éléments. Démontrant donc que quiconque respectera les lois naturelles évoluera jusqu'à l'infini.

PREMIÈRE PARTIE